



Refus de carte de résident 10 ans

Par **mouna34**, le **30/11/2011** à **10:33**

Bonjour,
en fait j'ai déjà posté une question sur ce lien pour expliquer plus en détail ma situation !!!

http://www.experatoo.com/juridiction-administrative/carte-sejour-risque-refus_90949_1.htm

[s]PS : prenez le temps de lire le sujet pour mieux comprendre ma difficulté [/s]

et je reviens sur ce sujet parce que, finalement j'avais raison d'appréhender le risque de refus, eh oui le verdict est tombé !!!, demande de carte de résident est refusée (avec 3 ans de vie commune) et je ne sais pas pour quelle raison ???

en fait lors de ma dernière convocation à la préfecture j'ai pu argumenter mon projet et le fait que je suis sur paris pour un stage et ce n'était que temporaire et preuve à l'appui avec des billets de train montrant que je venais tous les 15 jours pour voir mon mari, facture de téléphone qu'on s'appelait tous les soirs,

le monsieur de la préfecture m'a dit clairement c'est bon pour moi l'essentiel pour nous c'est qu'il n'y a pas eu de séparation conjugale ...

j'ai pu récupérer mon récépissé avec lequel j'ai pu partir au maroc, jusqu'à là tout va bien, au retour j'ai contacté la préfecture pour savoir où en est, et la dame me dit, décision prise et votre carte est partie à la construction et je demande quelle carte, et c'est là que j'ai eu la réponse, VOUS AVEZ UNE CARTE DE 1 AN renouvelable !!!!!

je ne sais pas quoi faire sachant que j'ai déposé la demande il y a 6 mois et je n'ai toujours pas reçu la convocation pour la récupérer, et normalement cette carte de 1 an je dois la renouveler en juin prochain donc dans 6 mois, je ne sais pas si je dois procéder à un recours gracieux ou attendre juin prochain pour refaire toutes les démarches et les tralala à refaire ??
merci d'avance pour vos réponses